



VITRÉ COMMUNAUTÉ
UN TERRITOIRE
DE PROJETS



2015-2020



SOMMAIRE

PRÉSENTATION DE L'AGGLOMÉRATION.....P.4

LA MÉTHODE DE CONSTRUCTION DU PROJET DE TERRITOIRE.....P.5

UNE AGGLOMÉRATION ATTRACTIVE ET INNOVANTE.....P.6

UNE AGGLOMÉRATION AGRÉABLE À VIVRE ET SOLIDAIRE.....P.7

UNE AGGLOMÉRATION SOBRE ET DURABLE.....P.9

DIAGNOSTIC RÉGION BRETAGNE 2013 – ÉCHELLE PAYS DE VITRÉ.....P.10

LES ORIENTATIONS.....P.15

EDITO

Vitré Communauté qui regroupe 46 communes et près de 80 000 habitants, bénéficie d'une situation saine confirmée par de nombreux indicateurs :

- **Un territoire jeune et actif** : 28,60 % de moins de 20 ans et 74% d'actifs entre 15/65 ans contre 65% de moyenne nationale,
- **Une progression démographique importante** : 1,4 %/an,
- **Un taux de chômage de 5.5%** : le deuxième plus bas de France,
- **Un bassin très industriel** : 44% des actifs dans l'industrie et une progression de 20% d'emplois industriels en 20 ans,
- **Un accès à la culture et au sport très important** : 22 000 licenciés soit 28% de la population,
- **Un environnement qui favorise le bien vivre ensemble et l'attention aux autres** : civisme fiscal, bénévolat important, don du sang...
- **Très peu d'endettement et une fiscalité modérée** : encours de dette de 5€ / habitant (moyenne de 317 € / hab pour les intercommunalités de même taille). 98% de la dette de Vitré Communauté est une dette dite récupérable c'est-à-dire couverte par les loyers perçus par les ateliers relais.

Vitré Communauté est cependant l'un des territoires les plus vulnérables de Bretagne par son fort taux d'emplois industriels (INSEE). **Il est donc nécessaire d'anticiper les mutations économiques et sociales qui nous attendent et de préparer l'avenir.**

Un double effort doit être mené à l'échelle du territoire pour :

- **Poursuivre les actions qui nous ont permis d'avoir de bons résultats** (emploi, culture, transport, sport, répartition des ressources financières)
- **Engager de nouvelles politiques**, c'est notamment l'objet des orientations nouvelles que nous avons définies en lien avec les élus communautaires pour :

1. Accompagner les actions de vitalisation des centres bourgs et coeurs historiques.
2. Contribuer à l'élévation et à l'adaptation du niveau de formation professionnelle aux besoins des entreprises et des salariés.
3. Mettre en œuvre une politique de promotion du territoire renforçant son attractivité et son identité.
4. Favoriser l'innovation numérique et l'accès au haut débit sur le territoire.
5. Améliorer l'offre de soins sur le territoire et développer une politique de promotion du Sport Santé, de prévention et d'anticipation des effets du vieillissement.
6. S'engager dans la transition énergétique du territoire.
7. Conforter l'activité agricole et préserver l'environnement.
8. Favoriser l'esprit d'entreprendre et l'engagement des jeunes.

Nous avons souhaité réaliser un document d'orientations simple et pédagogique pour montrer dans quelle direction nous souhaitons nous engager. Ce document d'orientation fixe un cap, mais il nous faudra également nous adapter tout au long du mandat et saisir les opportunités à venir.

Pierre MEHAIGNERIE
Président

PRÉSENTATION DE L'AGGLOMÉRATION

ET PRINCIPES GARANTS DE LA COHÉSION COMMUNAUTAIRE

Qu'est ce qu'une communauté d'agglomération ?

Le développement de l'emploi, l'accès à la vie culturelle et sportive, la valorisation de l'environnement et du cadre de vie ont plus de chances de trouver des réponses avec des communes travaillant ensemble.

C'est pourquoi, les 46 communes de Vitré Communauté ont choisi de se réunir et de constituer une Communauté d'agglomération.

La Communauté d'agglomération est un « établissement public de coopération intercommunale » qui assume des compétences et gère un budget. Elle est gérée par des élus (Conseil communautaire) désignés par les citoyens lors des élections municipales.

Quelles sont les compétences de Vitré Communauté ?

Elles concernent :

- ◆ Le développement économique : aide à l'implantation d'entreprises, aménagement des zones d'activités, construction de bâtiments industriels, soutien à la Maison de l'Emploi, de l'Entreprise et de la Formation, chantier d'insertion et gestion par délégation du Revenu de Solidarité Active, Points Accueil Emploi...
- ◆ L'aménagement de l'espace : acquisition foncière, répartition des pôles d'emplois, organisation des transports urbains, transport scolaire et à la demande...
- ◆ L'équilibre social de l'habitat et politique de la ville : programme local de l'habitat, animation jeunesse, Points Information Jeunesse...

On parle de compétences obligatoires pour ces champs d'action car ils sont définis par la loi.

Vitré Communauté intervient aussi pour :

- ◆ La voirie sur les zones d'activités et les aires de covoiturage communautaires
- ◆ La protection et la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie : plantation du bocage, valorisation de la randonnée, développement des énergies renouvelables, Service public d'assainissement non collectif...
- ◆ Le centre technique communautaire : équipe qui peut intervenir sur les communes pour des services d'entretien d'espaces verts, désherbage...
- ◆ Les équipements culturels et sportifs : piscines, écoles de musique et de dessin, base de loisirs de Haute Vilaine...
- ◆ La politique touristique : soutien financier à l'office de tourisme et gestion directe du développement de l'économie touristique locale
- ◆ La prise en charge de la participation financière des communes au service Départemental Incendie et Secours
- ◆ Le soutien au développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

QUELQUES REPÈRES DANS LE TEMPS :

En **2002**, les deux Communautés de communes du Bocage Vitréen et du Pays de Châteaubourg ont fusionné. La Communauté d'agglomération est alors composée de 37 communes.

En **2014**, Vitré Communauté et la Communauté de communes du Pays Guerchais ont fusionné. Avec Bais et Rannée, arrivées aussi en 2014, la Communauté d'agglomération compte 46 communes.



Vitré Communauté est l'une des agglomérations les plus importantes de Bretagne en nombre de communes, superficie et population. Plusieurs principes guident son action et garantissent la cohésion communautaire :

01

Le principe de subsidiarité :

C'est la recherche du niveau pertinent de l'action publique. Ainsi, les élus de Vitré Communauté ont fait le choix de limiter le nombre de compétences exercées par la communauté comparativement à d'autres territoires. Ce principe consiste à exercer à l'échelle communautaire, uniquement ce que les communes ne peuvent pas réaliser seules.

02

Le principe de solidarité financière :

Il est le socle de l'intercommunalité. Les élus de Vitré Communauté s'engagent à redistribuer équitablement aux communes une part importante des recettes fiscales, afin de permettre aux communes de financer leurs projets. Par exemple, Vitré Communauté redistribue à ses communes 52% de ses recettes de fonctionnement alors que la moyenne en France, pour des intercommunalités de taille comparable, est de 30%.

03

Le principe de coopération avec les communes membres :

La réussite de la communauté d'agglomération repose sur une complémentarité des acteurs locaux. Ainsi, le souhait est d'associer autant que possible les élus des communes au fonctionnement de la communauté d'agglomération (bureau communautaire réunissant tous les maires, participation ouverte aux commissions et réunion de suivi annuelle...). Au niveau des services, l'échange et la coopération est également recherchée.

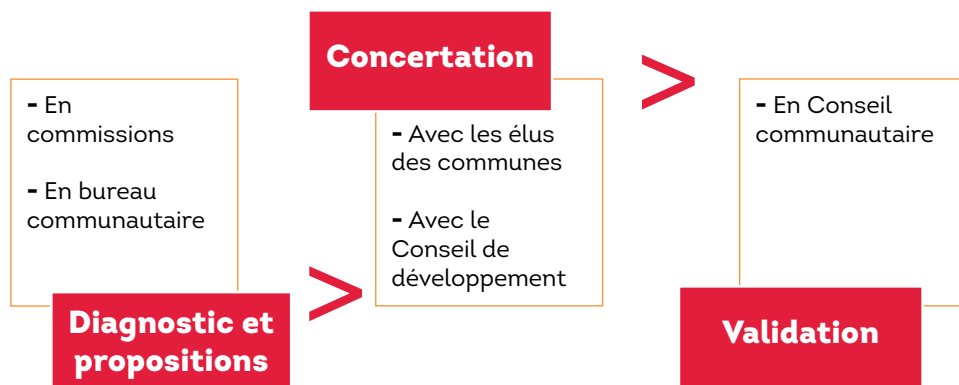
04

Le principe d'efficience :

La communauté d'agglomération doit être une valeur ajoutée au service des communes et de leurs habitants. Dans le cadre de la démarche engagée de mutualisation, la communauté d'agglomération doit chercher avec les communes volontaires à optimiser et améliorer le fonctionnement des services à la population.

LA MÉTHODE DE CONSTRUCTION

DU PROJET DE TERRITOIRE



STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

AXE 1

VITRÉ COMMUNAUTÉ, UNE AGGLOMÉRATION ATTRACTIVE ET INNOVANTE

Vitré Communauté est une agglomération reconnue pour son dynamisme économique et notamment industrielle. Le taux de chômage est l'un des plus faibles de France (5.50% en septembre 2015) et les entreprises du territoire ont créé plus de 1300 emplois ces 5 dernières années. Ainsi, 44% des actifs travaillent dans l'industrie et le salaire moyen (source URSSAF) est le 2ème plus élevé des 18 zones d'emploi en Bretagne.

Cette réussite ne doit pas occulter la nécessité de continuer la diversification de l'économie, de promouvoir notre territoire pour attirer de nouvelles activités, de structurer une filière numérique (infrastructures et usages), et d'élever le niveau de formation de la population.

01.

ANTICIPER LES BESOINS DES ENTREPRISES ET DES SALARIÉS

Emergence d'un espace de fablab /coworking, mise en réseau de projets collaboratifs (Cluster RFID, Ecologie industrielle), politique d'acquisitions foncières, projet plateforme de fret-ferroviaire en lien avec le Conseil Régional, ...

02.

ACCUEILLIR DE NOUVELLES ACTIVITÉS EN FAVORISANT LA DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DU TERRITOIRE

Aménagement des parcs d'activités communautaires et construction de nouveaux bâtiments relais, campagne de prospection et de communication en direction des entreprises extérieures, ...

03.

ACCOMPAGNER ET FACILITER LES PROJETS DES ENTREPRISES

Soutien aux investissements des entreprises et service d'ingénierie adapté, création de services aux salariés, accompagnement des projets de reconversion-restructuration, valorisation des métiers et tissu économique local...

04.

CONTRIBUER À L'ÉLEVATION ET À L'ADAPTATION DU NIVEAU DE FORMATION PROFESSIONNELLE AUX BESOINS DES ENTREPRISES ET DES SALARIÉS

Démarche territoriale de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, Projet de Campus des métiers, actions contre le décrochage scolaire...

05.

FAVORISER L'APPROPRIATION DU NUMÉRIQUE ET L'INNOVATION SUR LE TERRITOIRE

Développement de l'e-éducation vers les écoles, des usages numériques dans un lieu dédié, politique d'open data, organisation d'un événement dédié...

06.

AMÉLIORER L'ACCÈS AU HAUT DÉBIT SUR LE TERRITOIRE

Déploiement du très haut débit avec le syndicat régional Mégalis, aide aux particuliers non éligibles au haut débit pour accéder à l'internet par satellite, création d'un réseau communautaire propre de fibre optique.

07.

ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS DANS LES USAGES NUMÉRIQUES

Mutualisation du service informatique, accompagnement à la dématérialisation, création d'une plateforme interne.

08.

METTRE EN ŒUVRE UNE POLITIQUE DE PROMOTION DU TERRITOIRE RENFORÇANT SON ATTRACTIVITÉ ET SON IDENTITÉ

Démarche de marketing territorial et création d'un réseau d'ambassadeurs de la marque de territoire, gestion directe de la promotion touristique (maison d'accueil, stratégie destination Bretagne), création et promotion de l'identité culturelle (festival d'été, diffusion...)



AXE 2

VITRÉ COMMUNAUTÉ, UNE AGGLOMÉRATION AGRÉABLE À VIVRE ET SOLIDAIRE

Vitré Communauté est un territoire jeune (40% de la population à moins de 30 ans) et actif qui offre à ses habitants une qualité de vie indéniable. De nombreuses actions sont déjà conduites afin de développer les services à la population dans un esprit d'égalité des chances et d'accessibilité. Ainsi les élus de la communauté d'agglomération ont cherché à structurer et soutenir les pratiques sportives et culturelles, une politique de logements accessibles et diversifiés, une offre de soins de bonne qualité, des services de transports adaptés ...

Néanmoins, il existe également des axes de progrès face aux risques de dévitalisation de certains centres bourgs, au vieillissement d'une partie de la population et face à une offre de soins inégalement répartie.

09.

REVITALISATION DES CENTRES BOURGS ET CŒURS HISTORIQUES : AMÉLIORER ÉNERGÉTIQUEMENT LE PARC EXISTANT ET RÉINVESTIR LE PARC VACANT

Aides à l'accession, à l'investissement et aux travaux dans le parc ancien, travaux d'économies d'énergie, d'autonomie ou d'adaptation (délégation aides à la pierre), aide dernier commerce,...

10.

FAVORISER L'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET ORGANISER LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION NEUVE

Aide à la production neuve de logement locatif social, convention avec l'Etablissement Public Foncier de Bretagne, de renouvellement urbain et densification (BIMBY : «construire dans son jardin»).

11.

ASSURER LA SOLIDARITÉ TERRITORIALE, L'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS ET COMPLÉTER L'OFFRE À DESTINATION DE L'ENSEMBLE DES PUBLICS

Repérage habitat indigne, guide du logement des jeunes, production de 20 à 30% en Prêt Locatif Aidé d'Intégration (PLAI) dans le parc social neuf, aide aux propriétaires bailleurs conventionnés, accueil des réfugiés, projet de Centre d'Hébergement et de réinsertion social (CHRS).

12.

FACILITER LA MOBILITÉ DES HABITANTS EN FAVORISANT L'USAGE DES TRANSPORTS EN COMMUN (BUS, TER, ...)

Développement de l'offre de transport collectif à Vitré et Châteaubourg, expérimentation sur les services de navettes avec les gares et desserte dans toutes les communes, soutien aux projets de pôles multimodaux à Vitré et Châteaubourg.

13.

FAVORISER L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET L'ACCESSIBILITÉ DE L'OFFRE DE TRANSPORT COMMUNAUTAIRE

Optimisation du transport scolaire, actions de prévention, prise en charge des déplacements des scolaires vers les équipements communautaires, adaptation du service de transport des personnes âgées, mise en accessibilité ...

14.

ACCOMPAGNER LES PERSONNES EN DIFFICULTÉ EN FAVORISANT LEUR RETOUR VERS L'EMPLOI

Contribuer à une gestion active des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA), partenariat Points Accueil Emploi (PAE) – Maison de l'Emploi, de l'Entreprise et de la Formation (MEEF), diversification de l'offre du chantier d'insertion communautaire.

15.

ENCOURAGER L'ESPRIT D'ENTREPRENDRE, LES INITIATIVES ET L'ENGAGEMENT DES JEUNES

Promouvoir les actions « information jeunesse », développer l'accueil des services civiques, soutien aux prises d'initiatives des jeunes, évoluer vers un bureau information jeunesse à Vitré et expérimenter une coopérative jeunesse de service.



16.

PROMOUVOIR LE SPORT-SANTÉ ET AUGMENTER LES PRATIQUES SPORTIVES AU SEIN DES ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES

Développement des activités aquatiques douces dans les piscines, activités de sport nature et nautique à la base de loisirs, mobilisation des professionnels de santé, label sport santé, collaboration avec les écoles primaires du territoire, réflexion sur le devenir de la piscine de la Guerche de Bretagne.

17.

DÉVELOPPER L'ANIMATION ET L'ÉVÈNEMENTIEL SPORTIF SUR LE TERRITOIRE

Elargir l'offre d'animations sportives l'été, renforcer l'intervention des éducateurs sur la formation des bénévoles, pérenniser l'Ultra tour et accueillir des compétitions d'envergure à la base de loisirs.

18.

METTRE EN ŒUVRE UNE POLITIQUE CULTURELLE LUTTANT CONTRE LES INÉGALITÉS DE DÉPART

Décentraliser les actions du conservatoire et de l'école d'arts plastiques, mise en réseau des bibliothèques, maintien des Classes à Horaires Aménagés Musicales (CHAM), activités de sensibilisation vers les scolaires et publics plus éloignés.

19.

DÉVELOPPER UNE POLITIQUE DE PRÉVENTION SUR LE TERRITOIRE

Animation du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) et les cellules de veille territoriales, participation au financement de l'intervenant social en gendarmerie, ...

20.

AMÉLIORER L'OFFRE DE SOINS SUR LE TERRITOIRE

Engager un nouveau contrat local de santé, soutenir la maison médicale de garde, mettre en réseau les communes et les professionnels de santé à l'échelle de bassins de vie.

21.

DÉVELOPPER UNE POLITIQUE DE PRÉVENTION SANTÉ ET D'ANTICIPATION DES EFFETS DU VIEILLISSEMENT (MOBILITÉ, LOGEMENT,)

Prévention suicide et conduites addictives, actions de prévention santé au travail avec la MEEF, actions de prévention favorisant l'autonomie des personnes vieillissantes.



AXE 3

VITRÉ COMMUNAUTÉ, UNE AGGLOMÉRATION SOBRE ET DURABLE

Vitré Communauté est une agglomération saine au regard de nombreux indicateurs : endettement, dépenses de fonctionnement et pression fiscale plus faibles comparativement aux intercommunalités de même taille. Il est nécessaire de poursuivre cette politique dans un contexte de baisse des dotations de l'Etat.

Le territoire de Vitré Communauté bénéficie d'un environnement de qualité, notamment maillé de chemins, d'étangs et de forêts qu'il s'agit de continuer à préserver

et valoriser. Il convient à présent de s'engager dans les nouveaux défis que sont la transition énergétique, le développement d'une mobilité plus durable, la préservation de la qualité de l'eau et de la biodiversité en lien avec le maintien de l'activité agricole.

22. MAÎTRISER LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT, DYNAMISER LES RECETTES AFIN DE MAINTENIR UN NIVEAU D'INVESTISSEMENT ÉLEVÉ SUR LE TERRITOIRE

Schéma de mutualisation, déploiement de la comptabilité analytique, harmonisation de la tarification des services, renforcement de la politique des fonds de concours aux communes.

23. MODÉRER LA PRESSION FISCALE ET DÉVELOPPER L'ÉQUITÉ ET LA SOLIDARITÉ TERRITORIALE ENTRE LES COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION

Coordonner la fiscalité ménage, ajuster la participation de Vitré Communauté au transport urbain en fonction du service rendu sur les différentes dessertes géographiques, prélever une partie de la part communale des recettes foncières générées par les nouvelles implantations d'entreprises dans les zones communautaires, reverser une part de la fiscalité éolienne à la commune d'accueil.

24. S'ENGAGER DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE : ÉNERGIES RENOUVELABLES ET ÉCONOMIES D'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS PUBLICS

Appui aux projets éoliens, méthanisation, bois énergie et solaire sur le territoire, conseil en énergie et mutualisation des Certificats d'Economies d'Energie (CEE) pour les communes.

25. MENER UNE POLITIQUE EN FAVEUR DE LA MOBILITÉ DURABLE SUR LE TERRITOIRE

Promotion du covoiturage vers les habitants et entreprises, nouvelles aires et signalétique commune, installation de bornes de recharges électriques sur le territoire avec le Syndicat Départemental d'Énergie (SDE).

26. PROMOUVOIR LA RANDONNÉE ET FAVORISER LES DÉPLACEMENTS ALTERNATIFS

Réalisation voie verte Vitré-Fougères, soutien d'une à deux nouvelles liaisons douces, création de nouveaux circuits de randonnée et parcours d'orientation.

27. CONFORTER L'ACTIVITÉ AGRICOLE ET PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

Soutien à la plantation de haies bocagères, accompagnement des communes à la gestion différenciée, sensibilisation et lutte contre les espèces invasives, démarche grand public « jardiner au naturel », mise en œuvre d'une économie foncière sur les projets communautaires.

28. FAVORISER L'EXEMPLARITÉ DE VITRÉ COMMUNAUTÉ DANS SES PRATIQUES

Gestion différenciée des espaces communautaires, intégration de critères de développement durable dans les marchés, réduction des consommations d'énergie, d'eau et actions sur la mobilité des agents.





ANNEXES



**DIAGNOSTIC RÉGION BRETAGNE 2013 – ÉCHELLE PAYS DE VITRÉ
ET COMPLÉMENTS DES COMMISSIONS**

POPULATION



- Forte croissance démographique (solde naturel + migratoire positif)
- Jeunesse de la population
- Des ménages en moyenne plus grands que sur l'ensemble régional



- Croissance du nombre de 60 ans et plus d'ici 2040 (+108%)

LOGEMENT



- Nombre de logements en forte progression sur toutes les communes
- Surface terrain par logement relativement modérée
- Part de locataires HLM légèrement inférieure à la moyenne régionale
- Proportion sensiblement plus élevée de locataires privés
- Nombreux propriétaires de moins de 40 ans notamment dans l'aire d'attractivité de Rennes



- Logements sociaux concentrés à 80% à Vitré
- Forte hausse de la consommation foncière pour l'habitat
- Logements vacants nombreux au Sud et à l'Est

SANTÉ



- Deux établissements hospitaliers situés à Vitré et La Guerche-de-Bretagne
- Centre hospitalier de Vitré : activité complète, avec des services de médecine, de chirurgie et d'obstétrique, des urgences médicales et un Service Mobile d'Urgence et de Réanimation (SMUR)
- Soins en psychiatrie au sein de Centres Médicaux-Psychologiques pour adultes ou enfants et un hôpital de jour
- Offre de soins hospitaliers de bonne qualité sur le territoire ; offre complémentaire des établissements rennais voisins
- Bon équipement en maisons de retraite mais concentré au Sud
- Situation de santé favorable par rapport à celle de la Bretagne.



- Nombreuses communes dépourvues d'infirmier et de médecin
- Moindre couverture par des Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD)
- Zone d'Argentré du Plessis >classée prioritaire / Zone de La Guerche de Bretagne > classée fragile
- Pharmacies moins nombreuses qu'en moyenne régionale
- Médecins spécialistes peu nombreux et polarisés dans la ville centre
- Offre dentaire inférieure à la moyenne régionale
- Surmortalité par suicide

ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES



- Bon équipement en écoles préélémentaires et en écoles élémentaires
- 5 lycées sur 7 établissements du pays sont des lycées professionnels, techniques ou agricoles, proposant des orientations plus spécifiques et professionnalisantes
- Seulement 2 lycées généraux et technologiques



- Faible niveau d'équipement en structures d'accueil des enfants d'âge préscolaire

PETITE ENFANCE

FORMATION



- 5 BTS (Brevets de Technicien Supérieur), dont un BTS agricole, à Vitre
- Plusieurs structures de formation professionnelle à Vitré : le CEFIMEV (formation aux métiers de l'alimentation), l'AFTEC (formation tertiaire d'électronique et de commerce), le GRETA (formation de magasinage et de menuiserie), l'IPSSA à Vitré, Etreilles et La Guerche-de-Bretagne, assurant une formation dans le domaine de l'agroalimentaire commercial



- Très faible offre de formation de l'enseignement supérieur sur le territoire
- Apprentissage et enseignement supérieur peu présents sur le territoire.
- Plus de 8 personnes sur 10 positionnées sur des formations de niveaux IV et V.
- Davantage de « sans diplômes » et moins de diplômes de l'enseignement supérieur
- Niveau de diplôme plus faible que sur l'ensemble régional.

SPORT



- Équipements sportifs de bon niveau et diversifiés
- Bonne structuration associative et politique d'animation sportive



- Territoire moins doté en équipements équestres, équipement cyclisme, salle de combats et athlétisme. Certains équipements sportifs vieillissants
- Sport de haut niveau peu développé et une manifestation sportive majeure : Route Adélie

JEUNESSE



- 4 Points Information Jeunesse



- Offre culturelle plutôt classique, rayonnant peu
- Offre surtout axée sur le patrimonial

EMPLOI



- Nombreuses structures intervenant dans le champ de l'emploi et de la formation : 2 agences Pôle Emploi, Maison de l'emploi, de l'entreprise et de la formation professionnelle à Vitré, Points Accueil Emploi (PAE) dans les communes de La Guerche-de-Bretagne, Argentré-du-Plessis et Chateaubourg, Mission Locale à Vitré
- Entre 2008 et 2012 : hausse la plus nette de l'emploi salarié privé parmi les pays bretons (+1 050), tandis que baisse à l'échelle régionale.
- Taux de chômage très faible



- Forte spécialisation industrielle du pays : part des ouvriers parmi les personnes en emploi importante
- Une part du public sans emploi en est très éloignée
- Manque de main d'œuvre dans l'industrie pour répondre aux demandes locales

ECONOMIE



- Pays attractif pour les investissements étrangers, essentiellement dans la filière agro-alimentaire.
- Spécialisation agroalimentaire (Vitré) facteur d'attractivité économique
- Tissu économique stable composé de petites entreprises mais aussi de grands établissements (centres de décision locaux ou nationaux)
- Secteur tertiaire prédominant en nombre d'établissements et d'emplois salariés
- Développement économique conçu comme axe de structuration de l'aménagement du territoire.
- Agriculture : importance des filières céréalières et bovine (laitière) en lien avec les Industries Agro-Alimentaires (IAA) du territoire



- Tissu éco fortement orienté vers l'industrie, dont IAA, pourvoyeuse de nombreux emplois peu ou non qualifiés
- De potentielles difficultés à recruter pour l'industrie
- Bassins d'emploi voisins offrant parfois des conditions d'emploi plus favorables, sources de concurrences pour le territoire (cadres, ouvriers spécialisés)
- Dépendance à l'extérieur du fait de centre de décisions (notamment industriel) parfois situés en dehors du territoire
- Agriculture : difficultés structurelles dans certaines filières

TOURISME - PATRIMOINE



- Position géographique aux Portes de Bretagne et sur la 2x2 voies pour une offre touristique surtout axée « nature, découverte et loisirs » en lien avec la richesse du patrimoine bâti (châteaux et cité médiévale, patrimoine religieux,...)
- Vitré Ville d'Art et d'Histoire
- 2 musées de France : Vitré et Rochers-Séigné
- Prédominance agricole
- Paysages composés de forêts, étangs, landes



- Pas d'image suffisamment forte permettant d'identifier et de différencier le territoire.
- Absence de site(s) majeur(s) pouvant conférer une attractivité marquante
- Manque d'offre(s) collective(s).
- Destination de passage, de séjours courts et de tourisme d'affaire, des populations difficiles à fixer.
- Faiblesse de l'hébergement marchand surtout à destination des groupes : peu de chambres d'hôtes et de gîtes.
- Signalétique, communication avec des marges de progrès ? (entrées du territoire insuffisamment exploitées ?)

ACCESSIBILITÉ



- Gare de Vitré, desserte par le TGV Ouest et une ligne TER périurbaine Rennes-Vitré
- 3% du trafic voyageurs ferroviaire de Bretagne via la gare de Vitré (604 000 voyageurs), trafic en augmentation
- RN 157 à 2 x 2 voies (axe autoroutier Paris-Rennes) d'Est en Ouest + « irrigation » par des axes routiers départementaux d'intérêt régional, voire plurirégional, la RD 178 (Fougères- Châteaubriant)
- Augmentation modérée du trafic routier du Pays de Vitré
- Offre de transport 2 Lignes de cars interurbaines et un réseau de bus gratuit à Vitré et Châteaubourg
- Plusieurs aires de covoiturage et un projet de Pôle d'échanges multimodal à Vitré
- Système de transport à la demande



- Le caractère rural du territoire renforce le besoin de déplacement (déplacement + important)
- Part modale de la voiture : 74%
- Problématique de déplacement pour certaines catégories de population (jeunes, personnes sans emploi, seniors,...)

NUMÉRIQUE



- Présence d'entreprises acteurs du numérique (Sulky, Thales, Bretagne technologies, Médria ...)
- Mutualisation et habitude de travail en commun
- Dématérialisation au niveau des services engagée et compétences internes
- Accompagnement à l'équipement satellite également possible
- Plan de déploiement du haut débit sur le territoire



- Couverture moyenne en haut débit (ADSL) : plusieurs zones encore inéligibles ou à faibles débits.
- Image non numérique du territoire et manque d'innovation dans le numérique

ENERGIE



- Faible production d'énergie mais potentiel de la filière bois/méthanisation/éolien

ENVIRONNEMENT



- Qualité de l'eau qui reste préoccupante malgré les actions déjà mises en œuvre



ANNEXES !

LES ORIENTATIONS

AXE 1

VITRÉ COMMUNAUTÉ, UNE AGGLOMÉRATION ATTRACTIVE ET INNOVANTE

Vitré Communauté est une agglomération reconnue pour son dynamisme économique et notamment industrielle. Le taux de chômage est l'un des plus faibles de France (5.50% en septembre 2015) et les entreprises du territoire ont créé plus de 1300 emplois ces 5 dernières années. Ainsi, 44% des actifs travaillent dans l'industrie et le salaire moyen (source URSSAF) est le 2ème plus élevé des 18 zones d'emploi en Bretagne.

Cette réussite ne doit pas occulter la nécessité de continuer la diversification de l'économie, de promouvoir notre territoire pour attirer de nouvelles activités, de structurer une filière numérique (infrastructures et usages), et d'élever le niveau de formation de la population.



ORIENTATION 1

ANTICIPER LES BESOINS DES ENTREPRISES ET DES SALARIÉS

PILOTAGE

Elu référent : M. de Legge, Vice Président en charge du développement économique

Service référent : Service développement économique

PARTENAIRES INTERNES

Pôle aménagement

PARTENAIRES EXTÉRIEURS

Conseil Régional, Etat, Conseil Départemental, Associations d'entreprises locales

CONTEXTE

Vitré Communauté est un territoire attractif avec un tissu d'entreprises diversifié aux besoins évolutifs. La Communauté d'Agglomération doit continuer à jouer un rôle d'anticipation et de facilitation auprès des entreprises. Dans ce cadre, il est opportun de favoriser la réalisation de projets collaboratifs, inter-entreprises ou à destination des entreprises existantes afin de renforcer la dynamique locale.

Il convient également de continuer la politique d'acquisitions foncières en fonction des opportunités afin de permettre l'accueil ou le développement des entreprises.

DESCRIPTION DES ACTIONS À POURSUIVRE

- ◆ Favoriser la mise en réseau de projets collaboratifs (Cluster RFID, Ecologie Industrielle...)
- ◆ Mener une politique d'acquisitions foncières
- ◆ Collaborer à la réflexion du Conseil Régional sur l'opportunité d'une plateforme de fret-ferroviaire

DESCRIPTION DES ACTIONS NOUVELLES À ENGAGER

- ◆ Faire émerger un FabLab/Coworking

PUBLIC VISÉ

Entreprises, salariés

CALENDRIER PRÉVISIONNEL (PAR ACTION)

- ◆ Favoriser la mise en réseau de projets collaboratifs (Cluster RFID, Ecologie Industrielle...) : tout au long du mandat
- ◆ Faire émerger un FabLab/Coworking (3 projets) : 2015 - 2018
- ◆ Mener une politique d'acquisitions foncières : tout au long du mandat
- ◆ Collaborer à la réflexion du Conseil Régional sur l'opportunité d'une plateforme de fret-ferroviaire : 2016 - 2017

BUDGET ESTIMÉ SUR LE MANDAT

à définir de façon annuelle

FINANCEMENTS EXTÉRIEURS À MOBILISER

Conseil Régional, Conseil Départemental, Fonds européens

SUIVI - ÉVALUATION

Indicateur d'état : Taux de chômage territorial

Indicateur stratégique : Nombre de projets inter-entreprises concrétisés

Indicateur de suivi : Surface des réserves foncières communautaires disponible

ORIENTATION 2

ACCUEILLIR DE NOUVELLES ACTIVITÉS EN FAVORISANT LA DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DU TERRITOIRE

PILOTAGE

Elu référent : M. de Legge, Vice Président en charge du développement économique

Service référent : Service développement économique

PARTENAIRES INTERNES

Pôle aménagement, Service communication

PARTENAIRES EXTÉRIEURS

Conseil Régional

CONTEXTE

Vitré Communauté est un territoire industriel (44% des emplois) qui en fait sa force au vue de la dynamique d'emploi mais qui constitue également un élément de vulnérabilité. Il convient donc d'accueillir de nouvelles entreprises en favorisant une diversification de l'économie. Cette orientation pourra se concrétiser par la vente et la viabilisation de lots, la construction de nouveaux bâtiments relais mais également en mettant en oeuvre une politique de communication en direction des entreprises extérieures.

DESCRIPTION DES ACTIONS À POURUIVRE

◆ Aménager, développer et requalifier les Parcs d'Activités communautaires

DESCRIPTION DES ACTIONS NOUVELLES À ENGAGER

◆ Construire de nouveaux ateliers relais
◆ Mener des campagnes de prospection et de communication en direction des entreprises extérieures (marketing territorial, campagne les 3V)

PUBLIC VISÉ

Entreprises endogènes et exogènes

CALENDRIER PRÉVISIONNEL (PAR ACTION)

tout au long du mandat

BUDGET ESTIMÉ SUR LE MANDAT

à définir par opération

FINANCEMENTS EXTÉRIEURS À MOBILISER

à définir par opération

SUIVI - ÉVALUATION

Indicateurs d'état : Nombre d'emplois sur le territoire, indicateur de diversification de l'économie

Indicateur stratégique : Nombre de nouvelles entreprises implantées sur le territoire par an

Indicateurs de suivi : Nombre de nouveaux bâtiments relais par an, nombre de lots vendus par an

ORIENTATION 3

ACCOMPAGNER ET FACILITER LES PROJETS DES ENTREPRISES

PILOTAGE

Elu référent : M. de Legge, Vice Président en charge du développement économique

Service référent : Service développement économique

PARTENAIRES INTERNES

Pôle aménagement, Service communication

PARTENAIRES EXTÉRIEURS

Conseil Régional

CONTEXTE

Le succès du développement économique du territoire repose, pour partie, sur un accompagnement personnalisé des chefs d'entreprises et porteurs de projets. Par ailleurs, il convient de mener une politique active de valorisation des entreprises et de leurs métiers auprès de la population.

DESCRIPTION DES ACTIONS À POURSUIVRE

- ◆ Soutenir les investissements des entreprises en partenariat avec les financeurs du développement économique
- ◆ Mettre en place des services à destination des entreprises (restauration, transport, crèche...)
- ◆ Favoriser la reconversion et la restructuration d'entités industrielles
- ◆ Valoriser les métiers de l'industrie et les entreprises locales (campagne "Faire aimer l'industrie", Espace Entreprises)

DESCRIPTION DES ACTIONS NOUVELLES À ENGAGER

non concerné

PUBLIC VISÉ

Entreprises, porteurs de projets, salariés, habitants

CALENDRIER PRÉVISIONNEL (PAR ACTION)

tout au long du mandat

BUDGET ESTIMÉ SUR LE MANDAT

à définir de façon annuelle

FINANCEMENTS EXTÉRIEURS À MOBILISER

à définir selon le projet

SUIVI - ÉVALUATION

Indicateurs de suivi :

- ◆ Nombre de nouveaux services aux entreprises / salariés mis en œuvre
- ◆ Nombre de projets d'investissements soutenus
- ◆ Nombre de projet de reconversion - restructuration réalisés
- ◆ Nombre de visites à l'Espace Entreprises
- ◆ Nombre d'animations réalisées par an

ORIENTATION 4

CONTRIBUER À L'ÉLEVATION ET À L'ADAPTATION DU NIVEAU DE FORMATION PROFESSIONNELLE AUX BESOINS DES ENTREPRISES ET DES SALARIÉS

PILOTAGE

Elu référent : M. de Legge, Vice Président en charge du développement économique

Service référent : Service développement économique

PARTENAIRES INTERNES

PARTENAIRES EXTÉRIEURS

MEEF et Mission Locale, Conseil Régional

CONTEXTE

Le diagnostic territorial met en évidence la qualité reconnue de la main d'oeuvre, le faible taux de chômage et l'existence de nombreuses structures intervenants sur le champs de l'emploi. Néanmoins, un diagnostic réalisé par la Région Bretagne pointe d'une part la faible offre de formation professionnelle en apprentissage ou supérieure sur le territoire et d'autre part un niveau de diplôme moyen de la population plus faible qu'à l'échelle régionale.

Face à ce constat, il convient de développer la formation professionnelle en lien avec les structures existantes et en fonction des besoins des entreprises et des salariés.

DESCRIPTION DES ACTIONS À POURUIVRE

- ◆ Suivre et accompagner la démarche de gestion prévisionnelle des emplois et compétences territoriale mise en œuvre par la MEEF (création de formations initiales ou continues adaptées aux besoins)

DESCRIPTION DES ACTIONS NOUVELLES À ENGAGER

- ◆ Création d'un Campus des Métiers sur l'arrondissement Vitre Fougères
- ◆ Mise en place d'actions pour lutter contre le décrochage scolaire

PUBLIC VISÉ

Entreprises, salariés, demandeurs d'emploi, jeunes

CALENDRIER PRÉVISIONNEL (PAR ACTION)

- ◆ Poursuivre avec la MEEF, une Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences Territoriale (GPECT) : 2014 - 2017, révision programmée en 2017
- ◆ Création d'un Campus des Métiers sur l'arrondissement Vitre Fougères: 2015 - 2017
- ◆ Mise en place d'actions pour lutter contre le décrochage scolaire : tout au long du mandat

BUDGET ESTIMÉ SUR LE MANDAT

à définir de façon annuelle

FINANCEMENTS EXTÉRIEURS À MOBILISER

à définir par projet

SUIVI - ÉVALUATION

Indicateur d'état : Niveau de formation de la population active (part population active avec niveau de diplôme bac et bac +)

Indicateur stratégique : Nombre de formations supérieures présentes sur le territoire

Indicateurs de suivi :

- ◆ Nombre de nouvelles formations ouvertes sur le territoire
- ◆ Nombre de personnes en décrochage scolaire mobilisées
- ◆ Evaluation de la GPECT dans le cadre du comité de pilotage dédié

ORIENTATION 5

FAVORISER L'APPROPRIATION DU NUMÉRIQUE ET L'INNOVATION SUR LE TERRITOIRE

PILOTAGE

Elu référent : Mme Pracht, Conseillère déléguée au numérique et à l'innovation

Service référent : Service informatique

PARTENAIRES INTERNES

Service développement économique

PARTENAIRES EXTÉRIEURS

Syndicat Mégalis, Entreprises, CCI, Communes et écoles primaires, bibliothèques

CONTEXTE

Le développement du numérique représente une réelle opportunité pour le territoire communautaire. Il convient de favoriser son appropriation large par la population et soutenir les projets innovants dans ce domaine afin d'initier une dynamique "numérique" à Vitré Communauté.

DESCRIPTION DES ACTIONS À POURSUIVRE

non concerné, politique nouvelle

DESCRIPTION DES ACTIONS NOUVELLES À ENGAGER

- ◆ Concrétiser un espace de tiers-lieu, fabLab en lien avec le service développement économique, porteur du projet.
- ◆ Open Data : libérer de la donnée numérique afin de faciliter le développement d'applications mobiles à destination des usagers
- ◆ Favoriser l'e-Education en lien avec les écoles du territoire (équipements et personnels)
- ◆ Développer des usages numériques utiles aux habitants dans le cadre de l'animation de l'espace tiers lieu - fablab
- ◆ Coordonner un événement sur les usages numériques

PUBLIC VISÉ

Entreprises, particuliers, scolaires, entrepreneurs, starts up

CALENDRIER PRÉVISIONNEL (PAR ACTION)

Tiers lieux, FabLab, 1^{er} site : juin 2016

Open Data : à partir de 2017

E-Education en lien avec les écoles du territoire : rentrée 2017

Événement sur les usages numériques: tout au long du mandat

BUDGET ESTIMÉ SUR LE MANDAT

à définir de façon annuelle

FINANCEMENTS EXTÉRIEURS À MOBILISER

Fonds européens, CCI, Etat

SUIVI - ÉVALUATION

Indicateurs de suivi

- ◆ Nombre d'utilisateurs par type d'actions
- ◆ Nombre d'actions de sensibilisation mises en œuvre

ORIENTATION 6

AMÉLIORER L'ACCÈS AU HAUT DÉBIT SUR LE TERRITOIRE

PILOTAGE

Elu référent : Mme Pracht, Conseillère déléguée au numérique et à l'innovation

Service référent : Service informatique

PARTENAIRES INTERNES

Pôle aménagement

PARTENAIRES EXTÉRIEURS

Syndicat Mégalis, communes et collectivités, opérateurs,

CONTEXTE

Le développement des usages numérique nécessite le déploiement du haut débit voir du très haut débit sur l'intégralité du territoire communautaire. Le projet " Bretagne à très haut débit " porté par le syndicat mixte Megalis et financé pour partie par Vitré Communauté vise à couvrir l'ensemble du territoire en fibre optique d'ici 2030. Dans l'immédiat, il convient également d'accompagner les particuliers non éligibles au haut débit pour accéder aujourd'hui à l'internet par satellite.

DESCRIPTION DES ACTIONS À POURSUIVRE

- ◆ Poursuivre le financement du déploiement du très haut débit avec Mégalis

DESCRIPTION DES ACTIONS NOUVELLES À ENGAGER

- ◆ Réfléchir à la mise en place d'une aide locale aux particuliers non éligibles au haut débit pour l'internet par satellite
- ◆ Créer en fonction des opportunités d'un réseau communautaire propre de fibre optique

PUBLIC VISÉ

Habitants du territoire, les collectivités

CALENDRIER PRÉVISIONNEL (PAR ACTION)

- ◆ Déploiement du très haut débit avec Mégalis : tout au long du mandat
- ◆ Réflexion sur la mise en place d'une aide locale aux particuliers non éligibles au haut débit pour l'internet par satellite : à partir de 2016
- ◆ Création, en fonction des opportunités, d'un réseau communautaire propre de fibre optique : tout au long du mandat

BUDGET ESTIMÉ SUR LE MANDAT

Mégalis: 500 000€/an ; aide locale: 150 000€/an

FINANCEMENTS EXTÉRIEURS À MOBILISER

à définir

SUIVI - ÉVALUATION

Indicateur d'état : Taux de lignes inéligibles au haut débit (moins de 2 Mb)

Indicateur stratégique : nombre de foyers bénéficiaires d'une montée en débit

Indicateurs de suivi :

- ◆ Nombre de ménages aidés pour l'installation de l'internet par satellite
- ◆ Nombre de structures connectées au réseau de fibre communautaire
- ◆ Longueur du réseau de fibre communautaire

ORIENTATION 7

ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS DANS LES USAGES NUMÉRIQUES

PILOTAGE

Elu référent : Mme Pracht, Conseillère déléguée au numérique et à l'innovation

Service référent : Service informatique

PARTENAIRES INTERNES

PARTENAIRES EXTÉRIEURS

Communes du territoire

CONTEXTE

L'appropriation des usages numériques (dématérialisation, accès en ligne, travail collaboratif...) au sein des collectivités du territoire est une opportunité pour améliorer le service à la population et simplifier le travail des agents. Cependant, de nombreuses communes déplorent le manque de compétences informatiques internes pour mener à bien ces projets.

DESCRIPTION DES ACTIONS À POURSUIVRE

non concerné, politique nouvelle

DESCRIPTION DES ACTIONS NOUVELLES À ENGAGER

- ◆ Développer la mutualisation du service informatique (humains et techniques)
- ◆ Accompagner la dématérialisation (formations/technique)
- ◆ Favoriser le travail collaboratif par la mise en place d'une plateforme interne

PUBLIC VISÉ

Communes du territoire

CALENDRIER PRÉVISIONNEL (PAR ACTION)

tout au long du mandat

BUDGET ESTIMÉ SUR LE MANDAT

à définir / en fonction de la clé de répartition choisie

FINANCEMENTS EXTÉRIEURS À MOBILISER

contribution des collectivités adhérentes

SUIVI - ÉVALUATION

Indicateur de suivi : Nombre de collectivités accompagnées

ORIENTATION 8

METTRE EN ŒUVRE UNE POLITIQUE DE PROMOTION DU TERRITOIRE RENFORÇANT SON ATTRACTIVITÉ ET SON IDENTITÉ

PILOTAGE

Elu référent : M. Regnier, Vice Président en charge de la communication et de la promotion du territoire, des événementiels, du tourisme et du personnel.

Service référent : Service communication et promotion touristique

PARTENAIRES INTERNES

Travail avec l'ensemble des services

PARTENAIRES EXTÉRIEURS

Région Bretagne, Communes, Prestataires de service, Collectivités du département, Entreprises, Associations...

CONTEXTE

Vitré Communauté est un territoire où il fait bon vivre selon plusieurs classements nationaux au regard de l'emploi, la qualité de vie et des services apportés à la population. Il est nécessaire de structurer son offre et sa stratégie de promotion pour faire connaître ses atouts et renforcer son attractivité.

DESCRIPTION DES ACTIONS À POURSUIVRE

- ◆ Restructurer la communication institutionnelle

DESCRIPTION DES ACTIONS NOUVELLES À ENGAGER

- ◆ Démarche de marketing territorial et création d'un réseau d'ambassadeurs de la marque du territoire
- ◆ Gestion directe de la promotion touristique (maison d'accueil, stratégie destination Bretagne, ...)
- ◆ Créer une identité culturelle du territoire et la promouvoir (festival d'été, diffusion, ...)
- ◆ Promouvoir les nouveaux équipements et services Sport-santé

PUBLIC VISÉ

Décideurs économiques, habitants du territoire et extra-territoire, touristes, cadres ...

CALENDRIER PRÉVISIONNEL (PAR ACTION)

Tout au long du mandat

BUDGET ESTIMÉ SUR LE MANDAT

De l'ordre de 2 millions d'€ (720 000 € de communication + 120 000 € pour la Maison Accueil Bretagne (MAB) + 445 000 € pour les festivals + 476 000 € pour l'office de tourisme + 100 000 € pour les 3V + 50 000 € en investissement)

FINANCEMENTS EXTÉRIEURS À MOBILISER

Région Bretagne, Entreprises, Conseil Départemental, Fonds européens (LEADER)

SUIVI - ÉVALUATION

Indicateurs de suivi

- ◆ Nombre d'ambassadeurs
- ◆ Nombre de personnes accueillies à la maison d'accueil
- ◆ Nombre de partenaires dans le réseau touristique
- ◆ Fréquentation des deux festivals d'été
- ◆ Nombre de contacts via les différents outils numériques

AXE 2

VITRÉ COMMUNAUTÉ, UNE AGGLOMÉRATION AGRÉABLE À VIVRE ET SOLIDAIRE

Vitré Communauté est un territoire jeune (40% de la population à moins de 30 ans) et actif qui offre à ses habitants une qualité de vie indéniable. De nombreuses actions sont déjà conduites afin de développer les services à la population dans un esprit d'égalité des chances et d'accessibilité. Ainsi les élus de la communauté d'agglomération ont cherché à structurer et soutenir les pratiques sportives et culturelles, une politique de logements accessibles et diversifiés, une offre de soins de bonne qualité, des services de transports adaptés ...

Néanmoins, il existe également des axes de progrès face aux risques de dévitalisation de certains centres bourgs, au vieillissement d'une partie de la population et face à une offre de soins inégalement répartie.



ORIENTATION 9

REVITALISATION DES CENTRES BOURGS ET CŒURS HISTORIQUES : AMÉLIORER ÉNERGÉTIQUEMENT LE PARC EXISTANT ET RÉINVESTIR LE PARC VACANT

PILOTAGE

Elu référent : M. Desprès, Vice Président en charge du logement, du commerce et de la gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

Service référent : Service logement

PARTENAIRES INTERNES

Service développement durable, Service développement économique,

PARTENAIRES EXTÉRIEURS

Espace Info Energie, Architecte conseiller, ADIL, PACT HD 35 (opérateur ANAH), Syndicat d'Urbanisme, Etablissement Public Foncier de Bretagne (EPFB), Fondation du Patrimoine, Pays de Vitré, Banques, Agences et Notaires, Artisans et Entreprises du bâtiment, Bureaux d'études thermiques

CONTEXTE

Vitré Communauté a connu un développement démographique important et équilibré ces dernières années entre les villes centres et communes rurales. A présent, il est constaté une moindre attractivité de certaines communes rurales. Aussi, il convient d'accompagner les actions locales visant à revitaliser les centres bourgs en améliorant énergétiquement le parc existant et réinvestissant le parc vacant.

DESCRIPTION DES ACTIONS À POURSUIVRE

- ◆ Aides à l'accession, à l'investissement et aux travaux orientées vers le parc ancien
- ◆ Aides aux propriétaires occupants et propriétaires bailleurs sur les travaux d'économies d'énergie (délégation des aides à la pierre)
- ◆ Aides aux propriétaires occupants sur les travaux d'autonomie et d'adaptation (délégation des aides à la pierre)
- ◆ Conventionnement EPFB
- ◆ Aide au dernier commerce en centre bourg

DESCRIPTION DES ACTIONS NOUVELLES À ENGAGER

- ◆ Aides majorées pour l'accession, l'investissement et les travaux dans le parc vacant situé en cœur de bourg et cœur historique
- ◆ Favoriser la production de l'offre sociale à partir de l'existant ou en renouvellement urbain par une majoration des aides
- ◆ Conventionnement Fondation du Patrimoine
- ◆ Prévoir 1 à 2 financements par an d'opérations exemplaires via des appels à projet
- ◆ Mise en place de la plateforme de rénovation de l'Habitat (Maison du Logement)

PUBLIC VISÉ

Communes, bailleurs sociaux, accédants, propriétaires, bailleurs/investisseurs, vendeurs

CALENDRIER PRÉVISIONNEL (PAR ACTION)

Plan Local de l'Habitat (PLH) : 2016 - 2021

BUDGET ESTIMÉ SUR LE MANDAT

351 000 €

FINANCEMENTS EXTÉRIEURS À MOBILISER

ANAH, Habiter Mieux, Crédit d'Impôt (CITE), Eco prêt à taux zéro (PTZ), Ptz, Certificats Economies d'Energie (CEE), prêts aidés...

FEDER, Etat, ADEME, Conseil Régional, Conseil Départemental, Communes

SUIVI - ÉVALUATION

Cf observatoire du PLH

ORIENTATION 10

FAVORISER L'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET ORGANISER LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION NEUVE

PILOTAGE

Elu référent : M. Desprès, Vice Président en charge du logement, du commerce et de la gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

Service référent : Service logement

PARTENAIRES INTERNES

Service développement durable

PARTENAIRES EXTÉRIEURS

Espace Info Energie, ADIL, Architecte Conseiller, PACT HD 35, Bailleurs sociaux, Organismes professionnels, Bureaux d'études thermiques du territoire, Syndicat d'Urbanisme, EPFB.

CONTEXTE

Vitré Communauté a su se développer en maintenant une répartition équilibrée entre les communes rurales et les villes centres. Le contexte actuel (mobilité, emploi, financement des opérations...) pèse plus fortement sur le positionnement géographique des ménages avec une tendance à un retour sur les villes centres. Face à cette situation, le souhait est de favoriser une production de logement équilibrée sur l'agglomération.

DESCRIPTION DES ACTIONS À POURUIRE

- ◆ Aides à la production neuve sur le logement locatif social sur l'ensemble des communes de Vitré Communauté
- ◆ Convention cadre EPFB
- ◆ Délégation des aides à la pierre
- ◆ Soutien aux projets de densification (démarche BIMBY)

DESCRIPTION DES ACTIONS NOUVELLES À ENGAGER

- ◆ Décliner les besoins en logement par secteur de bassin de vie
- ◆ Privilégier les actions de renouvellement urbain et de densification aux extensions urbaines
- ◆ Apporter de l'expertise sur des constructions neuves en zones urbanisées

PUBLIC VISÉ

Communes, bailleurs sociaux, accédants, propriétaires, bailleurs/investisseurs

CALENDRIER PRÉVISIONNEL (PAR ACTION)

PLH (2016 - 2021)

BUDGET ESTIMÉ SUR LE MANDAT

304 000 €

FINANCEMENTS EXTÉRIEURS À MOBILISER

Etat, ADEME

SUIVI - ÉVALUATION

Cf observatoire du PLH

ORIENTATION 11

ASSURER LA SOLIDARITÉ TERRITORIALE, L'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS ET COMPLÉTER L'OFFRE À DESTINATION DE L'ENSEMBLE DES PUBLICS

PILOTAGE

Elu référent : M. Desprès, Vice Président en charge du logement, du commerce et de la gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

Service référent : Service logement

PARTENAIRES INTERNES

PARTENAIRES EXTÉRIEURS

Bailleurs sociaux, ADIL, CDAS, CCAS, PACT HD 35, Architecte conseiller, CLIC, Pays de Vitré, AIS 35

CONTEXTE

Certains publics identifiés nécessitent un accompagnement particulier pour se loger sur le territoire de l'agglomération ou se maintenir dans leurs logements : salariés, jeunes, personnes âgées, personnes en difficulté, gens du voyage ...

DESCRIPTION DES ACTIONS À POURSUIVRE

- ◆ Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale
- ◆ Etude de repérage de l'habitat indigne
- ◆ Mise à jour Guide du logement des jeunes + liste des logements meublés
- ◆ Aide aux propriétaires bailleurs pour du conventionnement très social
- ◆ Objectif de 20 à 30 % de PLAI dans la production sociale nouvelle

DESCRIPTION DES ACTIONS NOUVELLES À ENGAGER

- ◆ Plan Partenarial de Gestion de la Demande
- ◆ Accueil des réfugiés
- ◆ Projet de CHRS
- ◆ Animation et communication à destination des jeunes et des salariés
- ◆ Développer une vision communautaire du logement pour les personnes âgées

PUBLIC VISÉ

salariés, jeunes, personnes âgées, personnes en difficulté, gens du voyage

CALENDRIER PRÉVISIONNEL (PAR ACTION)

PLH (2016 - 2021)

BUDGET ESTIMÉ SUR LE MANDAT

régie/fonctionnement

FINANCEMENTS EXTÉRIEURS À MOBILISER

à définir

SUIVI - ÉVALUATION

Cf observatoire du PLH

ORIENTATION 12

FACILITER LA MOBILITÉ DES HABITANTS EN FAVORISANT L'USAGE DES TRANSPORTS EN COMMUN (BUS, TER...)

PILOTAGE

Elu référent : M. Travers, Vice Président en charge des transports et de la mobilité

Service référent : Service transport

PARTENAIRES INTERNES

PARTENAIRES EXTÉRIEURS

Communes, Conseil Regional, Entreprises, Association des Usagers des Transports 35 (AUTIV)

CONTEXTE

Le territoire communautaire bénéficie d'une desserte ferroviaire (Rennes - Vitré - Laval) avec 3 gares (Châteaubourg, Les Lacs et Vitré) et 2 lignes de cars interurbaines (Vitré -Fougères et La Guerche de Bretagne - Rennes).

La Communauté d'Agglomération a également choisi de développer un réseau de transport urbain gratuit pour les usagers à Vitré, Châteaubourg, une ligne Vitré - La Guerche de Bretagne et un système de navette payante entre Vitré et la zone d'activité d'Etelles (ETV).

Les questions de mobilité des habitants sont une préoccupation importante pour la population qui utilise très majoritairement la voiture individuelle. Aussi, il convient de favoriser l'utilisation des transports en commun disponibles soit par rabattement vers les gares, soit en développant le réseau de transport urbain lorsque la fréquentation le justifie.

DESCRIPTION DES ACTIONS À POURSUIVRE

- ◆ Améliorer l'offre de transport collectif sur les communes de Vitré et Châteaubourg.
- ◆ Soutenir les projets de pôles multimodaux de Vitré et de Châteaubourg.

DESCRIPTION DES ACTIONS NOUVELLES À ENGAGER

- ◆ Tirer parti de l'augmentation de l'offre TER en expérimentant des services de navettes entre gare et centre-bourg ou zones d'activités. (ex : Liaison Châteaubourg - Saint Didier - Domagné)
- ◆ Expérimenter une desserte de toutes les communes

PUBLIC VISÉ

habitants du territoire

CALENDRIER PRÉVISIONNEL (PAR ACTION)

Tout au long du mandat

BUDGET ESTIMÉ SUR LE MANDAT

à définir de façon annuelle (1,3 million d'€ en 2015)

FINANCEMENTS EXTÉRIEURS À MOBILISER

Non concerné

SUIVI - ÉVALUATION

Indicateur d'état : Part des transports en commun dans les déplacements domicile/travail

Indicateurs de suivi

- ◆ Nombre de voyages sur le réseau de Vitré
- ◆ Nombre de voyages sur le réseau de Châteaubourg
- ◆ Nombre de voyages sur la ligne Vitré - La Guerche de Bretagne
- ◆ Nombre de voyages sur ETV
- ◆ Nombre de voyages sur le réseau des communes rurales

ORIENTATION 13

FAVORISER L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET L'ACCESSIBILITÉ DE L'OFFRE DE TRANSPORT COMMUNAUTAIRE

PILOTAGE

Elu référent : M. Travers, Vice Président en charge des transports et de la mobilité
Service référent : Service transport

PARTENAIRES INTERNES

Centres culturels, Piscines, Base de loisirs

PARTENAIRES EXTÉRIEURS

Etablissements scolaires, AUTIV, Associations pour les personnes à mobilité réduite, Gendarmerie

CONTEXTE

Au delà du transport urbain, Vitré Communauté gère un service de transports scolaires et un service de transport à la demande pour les publics spécifiques (personnes âgées, handicapées). Il convient de continuer ces politiques engagées en veillant à favoriser l'accessibilité (mise en oeuvre du schéma directeur) et l'égalité des chances notamment entre tous les jeunes du territoire dans l'accès aux équipements communautaires.

DESCRIPTION DES ACTIONS À POURSUIVRE

- ◆ Transports scolaires : concilier optimisation des temps de trajet et maîtrise des coûts du service.
- ◆ Développer les actions de prévention auprès des scolaires du domicile à l'établissement, avec l'ensemble des acteurs.
- ◆ Continuer la politique d'égalité des chances en prenant en charge l'accès des écoles primaires aux équipements communautaires (piscines, centre culturel, base nautique ...)
- ◆ Adapter le service de transport à la demande aux besoins évolutifs des personnes âgées.
- ◆ Continuer la mise en oeuvre du schéma directeur d'accessibilité

DESCRIPTION DES ACTIONS NOUVELLES À ENGAGER

non concerné

PUBLIC VISÉ

Scolaires, Personnes âgées ou handicapées

CALENDRIER PRÉVISIONNEL (PAR ACTION)

tout au long du mandat

BUDGET ESTIMÉ SUR LE MANDAT

à définir de façon annuelle (4,8 millions d'euros en 2015)

FINANCEMENTS EXTÉRIEURS À MOBILISER

non concerné

SUIVI - ÉVALUATION

Indicateurs de suivi

- ◆ Taux de remplissage théorique du transport scolaire
- ◆ Nombre de transport vers les équipements communautaires
- ◆ Nombre de courses du service de transport à la demande
- ◆ Schéma directeur : nombre d'arrêts accessibles / nombre total d'arrêts

ORIENTATION 14

ACCOMPAGNER LES PERSONNES EN DIFFICULTÉ EN FAVORISANT LEUR RETOUR VERS L'EMPLOI

PILOTAGE

Elu référent : M. Bévière, Vice président en charge de l'insertion, du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) et à l'information jeunesse

Service référent : Service insertion, PAE

PARTENAIRES INTERNES

Service insertion/RSA - Chantier d'insertion - PAE

PARTENAIRES EXTÉRIEURS

MEEF, Pôle Emploi, Conseil Départemental, Organismes de formation, la Mission locale

CONTEXTE

Le diagnostic territorial a pu mettre en évidence le faible taux de chômage du territoire à mopins de 6 %. Cependant, une part du public sans emploi en reste très éloignée . Vitré Communauté assure depuis 2009 une gestion déléguée du RSA (accompagnement de 600 bénéficiaires), encadre un chantier d'insertion communautaire de 24 places et gère trois Points Accueil Emploi à La Guerche de Bretagne, Argentré du Plessis et Châteaubourg. Il est nécessaire de continuer une politique active d'accompagnement des personnes sans emploi.

DESCRIPTION DES ACTIONS À POURSUIVRE

- ◆ Contribuer à une amélioration socio-professionnelle des bénéficiaires du RSA
- ◆ Conforter la participation des Points Accueil Emploi à des actions communes avec la MEEF
- ◆ Diversifier l'offre du chantier d'insertion communautaire

DESCRIPTION DES ACTIONS NOUVELLES À ENGAGER

Actions collectives et partenariales de la commission RSA élargie au Pays de Vitré
Construction du projet de chantier d'insertion recyclerie

PUBLIC VISÉ

Bénéficiaires du RSA et demandeurs d'emploi du territoire

CALENDRIER PRÉVISIONNEL (PAR ACTION)

2016 pour les actions collectives. 2017 pour le projet de chantier d'insertion recyclerie

BUDGET ESTIMÉ SUR LE MANDAT

Enveloppe de crédits de la délégation du RSA, budget service insertion = 270 000 euros et PAE

FINANCEMENTS EXTÉRIEURS À MOBILISER

Conseil Département, Etat, Fonds sociaux européens

SUIVI - ÉVALUATION

Indicateurs d'état :

- ◆ Nombre de demandeurs d'emploi
- ◆ Nombre de bénéficiaires du RSA

Indicateurs stratégiques :

- ◆ Sorties positives du chantier d'insertion (critères FSE emploi ou formation)
- ◆ Nombre de sorties du dispositif RSA

Indicateurs de suivi :

- ◆ Nombre de personnes accueillies par an par le chantier d'insertion
- ◆ Nombre de bénéficiaires du RSA en Contrat d'Engagement Réciproque et en PPAAE

ORIENTATION 15

ENCOURAGER L'ESPRIT D'ENTREPRENDRE, LES INITIATIVES ET L'ENGAGEMENT DES JEUNES

PILOTAGE

Elu référent : M. Bévière, Vice président en charge de l'insertion, du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) et à l'information jeunesse
Service référent : Service PIJ

PARTENAIRES INTERNES

Service communication, Service bâtiment, Service informatique

PARTENAIRES EXTÉRIEURS

Mairies, Réseau jeunesse, Réseau Information Jeunesse Bretagne, Pays de Vitré...

CONTEXTE

Le territoire de Vitré Communauté est l'un des plus jeunes de Bretagne (40% de moins de 30 ans dont 11 468 jeunes entre 15 et 29 ans en 2009 d'après l'INSEE), une croissance démographique deux fois plus prononcée que la moyenne bretonne à l'horizon 2040. Le diagnostic réalisé par la Région Bretagne indique que le territoire est particulièrement bien structuré avec notamment 4 Points Information Jeunesse répartis sur le territoire (Vitré, La Guerche de Bretagne, Châteaubourg et Argentré du Plessis).

Il est nécessaire de soutenir les initiatives individuelles ou collectives pour favoriser leur intégration dans la vie active et leur implication dans le territoire. Les jeunes ont besoin d'interlocuteurs et de lieux ressources pour s'informer, se cultiver, se responsabiliser pour demain devenir adulte et citoyen.

DESCRIPTION DES ACTIONS À POURSUIVRE

- ◆ Maintenir les structures d'information de proximité pour être au plus proche des jeunes,
- ◆ Promouvoir les actions « Information Jeunesse » du territoire,
- ◆ Pouvoir proposer à chaque jeune qui le souhaite une mission « service civique »,
- ◆ Continuer à développer l'offre de service du PIJ de Vitré en lien avec les attentes des jeunes et de la ville centre,
- ◆ Accompagner et soutenir financièrement les prises d'initiatives et d'engagement des jeunes
- ◆ Favoriser la mise en place d'actions répondant à des problématiques de territoire (BAFA territorialisé...)

DESCRIPTION DES ACTIONS NOUVELLES À ENGAGER

- ◆ Réfléchir à une évolution possible vers un Bureau Information Jeunesse à Vitré et expérimenter la création d'une Coopérative jeunesse de service

PUBLIC VISÉ

Jeunes du territoire et parents (18 % de la fréquentation)

CALENDRIER PRÉVISIONNEL (PAR ACTION)

Tout au long du mandat

BUDGET ESTIMÉ SUR LE MANDAT

360 000 euros (budget total, fonctionnement, actions, masse salariale comprise)

FINANCEMENTS EXTÉRIEURS À MOBILISER

Conseil Régional (contrat de territoire), Conseil Départemental (DDCSPP), CAF

SUIVI - ÉVALUATION

Indicateur d'état : Nombre de jeunes entre 15 et 29 ans

Indicateur stratégique : Nombre de jeunes touchés globalement sur le territoire

Indicateurs de suivi :

- ◆ Fréquentation physique dans les 4 PIJ
- ◆ Fréquentation des outils numériques (sites internet, facebook,...)
- ◆ Nombre de jeunes accueillis en service civique
- ◆ Nombre de projets accompagnés (bourse)

ORIENTATION 16

PROMOUVOIR LE SPORT-SANTÉ ET AUGMENTER

LES PRATIQUES SPORTIVES AU SEIN DES ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES

PILOTAGE

Elu référent : M. Mouton, Vice-président en charge des sports
Service référent : Service des sports

PARTENAIRES INTERNES

Mme Cartron, Vice-présidente Santé ; Piscines et Base de loisirs

PARTENAIRES EXTÉRIEURS

Pays de Vitré (Santé), ARS, Professionnels de santé, Entreprises, Associations de santé

CONTEXTE

La pratique régulière d'une activité physique et sportive est un déterminant majeur de l'état de santé des individus et des populations à tous les âges de la vie. Le diagnostic territorial met en évidence à la fois le bon niveau d'équipements sportifs du territoire et un nombre important de pratiquants sur le territoire de Vitré Communauté (22 114 adhérents en 2014 soit 28% de la population). Il convient d'encourager l'ensemble de la population du territoire à pratiquer une activité physique régulière (avec les professionnels de santé, scolaires, associations..) et notamment dans le cadre des équipements communautaires existants (trois piscines, base de loisirs, sentiers de randonnée...).

DESCRIPTION DES ACTIONS À POURSUIVRE

- ◆ Développer les activités aquatiques douces (bassin hydro, parcours aqua training, ...) dans les piscines
- ◆ Développer les activités physiques et sportives nautiques et de pleine nature à la base de loisirs de Haute Vilaine

DESCRIPTION DES ACTIONS NOUVELLES À ENGAGER

- ◆ Mobiliser les professionnels de santé du territoire
- ◆ S'engager dans le label « Sport – Santé » à Vitré Communauté et le promouvoir auprès de la population, des clubs et associations locales
- ◆ Sensibiliser et inciter les communes à aménager les cours d'écoles à la pratique des activités physiques et sportives
- ◆ Engager une réflexion sur le devenir de la piscine de la Guerche de Bretagne

PUBLIC VISÉ

Habitants du territoire, professionnels de santé, scolaires, clubs et associations locales

CALENDRIER PRÉVISIONNEL (PAR ACTION)

- ◆ Mobiliser les professionnels de santé du territoire : à partir de 2016
- ◆ S'engager dans le label « Sport – Santé » à Vitré Communauté et le promouvoir auprès de la population, des clubs et associations locales : à partir de 2016
- ◆ Sensibiliser et inciter les communes à aménager les cours d'écoles à la pratique des activités physiques et sportives : rentrée scolaire 2016
- ◆ Engager une réflexion sur le devenir de la piscine de la Guerche de Bretagne : à partir de 2016

BUDGET ESTIMÉ SUR LE MANDAT

A définir de façon annuelle / de l'ordre de 50 000€ en investissement

FINANCEMENTS EXTÉRIEURS À MOBILISER

ARS, Conseil Départemental, Conseil régional, Fonds européens, Fondations

SUIVI - ÉVALUATION

Indicateur stratégique : Nombre de pratiquants inscrits dans la démarche sport santé (activités encadrées)

Indicateurs de suivi :

- ◆ Nombre de professionnels de santé – acteurs
- ◆ Nombre de prescriptions annuelles
- ◆ Nombre d'écoles primaires engagées dans la démarche

ORIENTATION 17

DÉVELOPPER L'ANIMATION ET L'ÉVÈNEMENT SPORTIF SUR LE TERRITOIRE

PILOTAGE

Elu référent : M. Mouton, Vice président en charge des sports et M. Roland

Service référent : Service des sports

PARTENAIRES INTERNES

PARTENAIRES EXTÉRIEURS

Clubs sportifs locaux, Entreprises, Services de l'Etat

CONTEXTE

Le diagnostic territorial met en évidence la bonne structuration associative et l'importance de la politique d'animation sportive communautaire. En effet, Vitré Communauté met à disposition des clubs locaux 17 éducateurs sportifs mais organise également des animations à destination des jeunes pendant les vacances scolaires. A l'inverse, le diagnostic pointe la faiblesse du sport de haut niveau et l'absence de manifestations sportives majeures sur le territoire (exception route Adélie). Il convient de développer d'une part l'Ultra Tour du Pays de Vitré mais également d'accueillir des compétitions importantes (niveau régional à national) sur le site de la base de loisirs de Saint M'Hervé.

DESCRIPTION DES ACTIONS À POURSUIVRE

- ◆ Développer l'offre d'animations sportives l'été à destination des jeunes du territoire
- ◆ Renforcer l'intervention des éducateurs sur la formation des bénévoles
- ◆ Pérenniser et développer l'Ultra Tour du Pays de Vitré

DESCRIPTION DES ACTIONS NOUVELLES À ENGAGER

- ◆ Accueillir des championnats de niveau régional, inter régional et national de Canoé kayak et d'aviron

PUBLIC VISÉ

Habitants du territoire, scolaires, clubs et associations locales et fédérations nationales

CALENDRIER PRÉVISIONNEL (PAR ACTION)

- ◆ Accueillir des championnats de niveau régional, inter régional et national de Canoé kayak et d'aviron: à partir de 2016

BUDGET ESTIMÉ SUR LE MANDAT

A définir de façon annuelle - de l'ordre de 600 000€

FINANCEMENTS EXTÉRIEURS À MOBILISER

Partenaires entreprises, participants et clubs

SUIVI - ÉVALUATION

Indicateurs stratégiques :

- ◆ Nombre de communes bénéficiant d'une animation sportive directe
- ◆ Nombre de clubs bénéficiant d'une animation sportive directe
- ◆ Ratio licenciés encadrés par les éducateurs de Vitré Co sur l'ensemble des licenciés de sport d'intérêt communautaire

Indicateurs de suivi :

- ◆ Nombre d'éducateurs sportifs
- ◆ Nombre de participants aux animations sportives organisées
- ◆ Nombre de bénévoles formés
- ◆ Nombre de participants à l'Ultra Tour

ORIENTATION 18

METTRE EN ŒUVRE UNE POLITIQUE CULTURELLE LUTTANT CONTRE LES INÉGALITÉS DE DÉPART

PILOTAGE

Elu référent : Mme Duchesne, Vice Présidente en charge des affaires culturelles

Service référent : Conservatoire de musique, école d'arts plastiques,

PARTENAIRES INTERNES

Centre culturel de Vitré, Service Communication

PARTENAIRES EXTÉRIEURS

Associations culturelles, musicales, de danse et les bibliothèques associatives

CONTEXTE

Vitré Communauté est un acteur important dans l'offre culturelle du territoire en assurant l'enseignement artistique et culturelle (conservatoire et une école d'arts plastiques communautaire) ainsi que la diffusion culturelle auprès des scolaires. L'objectif est de favoriser l'enseignement et la diffusion auprès du plus grand nombre en décentralisant les pratiques (dans les communes ou dans les 3 centres culturels communautaires) mais également en suscitant les collaborations entre les différentes bibliothèques du territoire.

DESCRIPTION DES ACTIONS À POURUIVRE

- ◆ Renforcer les activités et décentraliser les actions de l'école d'arts plastiques communautaire
- ◆ Maintenir le parcours classes à horaires aménagés musicales (CHAM) à destination des scolaires
- ◆ Accueillir au Conservatoire de musique tous les publics via des parcours musicaux adaptés
- ◆ Continuer à proposer au Conservatoire de musique des activités de sensibilisation vers les publics les plus éloignés des pratiques culturelles

DESCRIPTION DES ACTIONS NOUVELLES À ENGAGER

- ◆ Etude sur la mise en réseau des bibliothèques du territoire

PUBLIC VISÉ

Scolaires, habitants du territoire, artistes

CALENDRIER PRÉVISIONNEL (PAR ACTION)

- ◆ Etude sur la mise en réseau des bibliothèques du territoire : 2015-2017

BUDGET ESTIMÉ SUR LE MANDAT

Budget de fonctionnement annuel

FINANCEMENTS EXTÉRIEURS À MOBILISER

Participations des familles, Conseil Départemental

SUIVI - ÉVALUATION

Indicateur stratégique : Part des activités décentralisées (cours, événements,...)

Indicateurs de suivi

- ◆ Nombre d'inscrits à l'école d'arts plastiques et conservatoire
- ◆ Spectacles scolaires: nombre d'élèves accueillis
- ◆ Nombre de classes accompagnées par l'école d'arts plastiques
- ◆ Nombre de classes accompagnées par le conservatoire de musique
- ◆ Nombre de bibliothèques partenaires

ORIENTATION 19

DÉVELOPPER UNE POLITIQUE DE PRÉVENTION SUR LE TERRITOIRE

PILOTAGE

Elu référent : M. Bévière, Vice président en charge de l'insertion, du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) et à l'information jeunesse

Service référent : Coordonnateur du CISPD

PARTENAIRES INTERNES

Service PIJ

PARTENAIRES EXTÉRIEURS

Mairies, Préfecture, Conseil Départemental, Gendarmerie, Services sociaux et éducatifs

CONTEXTE

La prévention de la délinquance fait partie intégrante de la politique de sécurité intérieure. Elle vise à anticiper les risques de passage à l'acte délinquant ou de réitération, à informer des obligations ou des sanctions que la loi prévoit, à dissuader la commission des faits de délinquance.

Depuis 2010, cette compétence est exercée à l'échelle communautaire et les priorités stratégiques du territoire sont:

- la prévention de la délinquance des jeunes,
- la prévention des violences faites aux femmes,
- la tranquillité publique,
- la lutte contre les cambriolages.

DESCRIPTION DES ACTIONS À POURSUIVRE

- ◆ Animer le conseil intercommunal de prévention de la délinquance et les cellules de veille territoriales
- ◆ Intervenant social en Gendarmerie (ISG) : nouveau portage par une structure associative

DESCRIPTION DES ACTIONS NOUVELLES À ENGAGER

Création d'un fonds de soutien aux initiatives locales de prévention de la délinquance et d'intérêt communautaire
Actions de sensibilisation sur les conduites addictives en lien avec les PIJ

PUBLIC VISÉ

Habitants du territoire

CALENDRIER PRÉVISIONNEL (PAR ACTION)

Tout au long du mandat

BUDGET ESTIMÉ SUR LE MANDAT

de l'ordre de 40 000 € annuel

FINANCEMENTS EXTÉRIEURS À MOBILISER

Fonds Interministériel de prévention de la délinquance

SUIVI - ÉVALUATION

Indicateurs de suivi

- ◆ Nombre de personnes reçues par l'ISG (auteurs et victimes)
- ◆ Nombre d'actions de sensibilisation mises en place ou accompagnées

ORIENTATION 20

AMÉLIORER L'OFFRE DE SOINS SUR LE TERRITOIRE

PILOTAGE

Elu référent : Mme Cartron, Vice présidente en charge de la santé

Service référent : Service Pays

PARTENAIRES INTERNES

non concerné

PARTENAIRES EXTÉRIEURS

ARS, URPS, Professionnels de santé, Centre hospitalier Vitré
- La Guerche, Conseil Régional et Conseil Départemental

CONTEXTE

Le diagnostic territorial met en évidence une offre de soins hospitaliers de bonne qualité mais des fragilités persistent:
- une offre médicale de proximité à renforcer. Face à cette situation, il est opportun de travailler sur l'attractivité du territoire communautaire en favorisant des projets de maisons et pôles de santé (projets immobiliers et appui aux projets des professionnels de santé),
- une permanence des soins à consolider (pérennité de la maison médicale de garde),
- l'offre de soins spécialisés à étoffer.

DESCRIPTION DES ACTIONS À POURSUIVRE

- ◆ Engager un nouveau contrat local de santé avec l'ARS Bretagne
- ◆ Soutenir la maison médicale de garde

DESCRIPTION DES ACTIONS NOUVELLES À ENGAGER

- ◆ Mettre en réseau les communes et les professionnels de santé à l'échelle de bassins de vie (ex-cantons)

PUBLIC VISÉ

Professionnels de santé, population du territoire

CALENDRIER PRÉVISIONNEL (PAR ACTION)

Tout au long du mandat

BUDGET ESTIMÉ SUR LE MANDAT

Temps d'ingénierie interne + soutien à la maison médicale de garde

FINANCEMENTS EXTÉRIEURS À MOBILISER

Etat, Conseil Régional, ARS

SUIVI - ÉVALUATION

Indicateur d'état : Densité de médecins généralistes, d'infirmiers, de kinésithérapeutes, de médecins spécialistes
Indicateur stratégique : Nombre de nouveaux professionnels de santé arrivés sur le territoire communautaire
Indicateur de suivi : Nombre de projets accompagnés

ORIENTATION 21

DÉVELOPPER UNE POLITIQUE DE PRÉVENTION SANTÉ ET D'ANTICIPATION DU VIEILLISSEMENT (MOBILITÉ, LOGEMENT....)

PILOTAGE

Elu référent : Mme Cartron, Vice présidente en charge de la santé

Service référent : Service pays : Animatrice territoriale de santé

PARTENAIRES INTERNES

Service logement, Service sport, Service insertion

PARTENAIRES EXTÉRIEURS

ARS, Région, Département et CLIC, Professionnels de santé et MEEF, CSAPA (Centre Hospitalier)

CONTEXTE

Le diagnostic territorial réalisé par la Région Bretagne met en évidence une situation globalement favorable du Pays de Vitré - Porte de Bretagne, malgré quelques indicateurs préoccupants (suicide, accidentologie, troubles musculo-squelettiques = TMS). Bien que le territoire reste un des plus jeunes de Bretagne, ce diagnostic pointe néanmoins la problématique du vieillissement de la population.

DESCRIPTION DES ACTIONS À POURSUIVRE

- ◆ Prévention du suicide
- ◆ Prévention des conduites addictives

DESCRIPTION DES ACTIONS NOUVELLES À ENGAGER

- ◆ Développer des actions de promotion de la santé au travail et de prévention des TMS avec la MEEF et les entreprises du territoire
- ◆ S'engager dans le label « Sport – Santé » à Vitré Communauté et le promouvoir auprès de la population, des clubs et associations locales, ainsi que des professionnels de santé (voir orientation 16)
- ◆ Contribuer aux actions favorisant l'autonomie des personnes vieillissantes à domicile (ex: prévention des chutes)

PUBLIC VISÉ

Habitants et professionnels du territoire et notamment les jeunes, clubs sportifs, salariés des entreprises, personnes souffrant de maladies chroniques non transmissibles

CALENDRIER PRÉVISIONNEL (PAR ACTION)

Tout au long du mandat

BUDGET ESTIMÉ SUR LE MANDAT

à définir de façon annuelle - (Temps d'ingénierie-ATS, soutien au CSAPA, ...)

FINANCEMENTS EXTÉRIEURS À MOBILISER

ARS, Conseil Régional, Conseil Départemental, Leader

SUIVI - ÉVALUATION

Indicateur d'état : Indicateur de développement humain fourni par la Région Bretagne

Indicateurs de suivi

- ◆ Nombre de consultations au CSAPA
- ◆ Nombre d'entreprises impliquées dans le projet "Santé au travail"
- ◆ Nombre de personnes formées et structures concernées par la formation prévention suicide
- ◆ Nombre de jeunes / personnes âgées sensibilisés aux problématiques de santé

AXE 3

VITRÉ COMMUNAUTÉ, UNE AGGLOMÉRATION SOBRE ET DURABLE

Vitré Communauté est une agglomération saine au regard de nombreux indicateurs : endettement, dépenses de fonctionnement et pression fiscale plus faibles comparativement aux intercommunalités de même taille. Il est nécessaire de poursuivre cette politique dans un contexte de baisse des dotations de l'Etat.

Le territoire de Vitré Communauté bénéficie d'un

environnement de qualité, notamment maillé de chemins, d'étangs et de forêts qu'il s'agit de continuer à préserver et valoriser. Il convient à présent de s'engager dans les nouveaux défis que sont la transition énergétique, le développement d'une mobilité plus durable, la préservation de la qualité de l'eau et de la biodiversité en lien avec le maintien de l'activité agricole.



ORIENTATION 22

MAÎTRISER LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT, DYNAMISER LES RECETTES AFIN DE MAINTENIR UN NIVEAU D'INVESTISSEMENT ÉLEVÉ SUR LE TERRITOIRE

PILOTAGE

Elu référent : M. Renou, Vice-Président en charge des finances

Service référent : Service finances

PARTENAIRES INTERNES

Ensemble des services communautaires

PARTENAIRES EXTÉRIEURS

Communes, Trésorerie, DRFIP

CONTEXTE

Dans un contexte de baisse des dotations d'Etat (10 millions d'€ sur le mandat), il est nécessaire d'agir sur les dépenses de fonctionnement pour maintenir la capacité d'investissement de l'agglomération et de ses communes membres.

En particulier, Vitré Communauté engage une démarche de mutualisation des services afin d'optimiser le fonctionnement des services du territoire.

DESCRIPTION DES ACTIONS À POURSUIVRE

- ◆ Accompagner financièrement les communes dans le respect du principe de subsidiarité

DESCRIPTION DES ACTIONS NOUVELLES À ENGAGER

- ◆ Mettre en place un schéma de mutualisation des services (économies de moyens et amélioration qualité du service)
- ◆ Déployer la comptabilité analytique à tous les services communautaires afin d'évaluer le coût des actions
- ◆ Harmoniser progressivement la tarification des services communautaires (répartition usager/contribuable)
- ◆ Renforcer la politique de fonds de concours pour soutenir l'investissement communal.

PUBLIC VISÉ

Communes, services communautaires et habitants

CALENDRIER PRÉVISIONNEL (PAR ACTION)

Tout au long du mandat

BUDGET ESTIMÉ SUR LE MANDAT

Enveloppe fonds de concours soutien à l'investissement communal: 8 millions d'€

FINANCEMENTS EXTÉRIEURS À MOBILISER

Optimisation financière des concours financiers (DGF, FPIC)

SUIVI - ÉVALUATION

Indicateurs stratégiques :

- ◆ Capacité d'autofinancement
- ◆ Niveau d'investissement par habitant
- ◆ Montant cumulé de fonds de concours versés aux communes

Indicateurs de suivi :

- ◆ Services et nombre d'agents mutualisés
- ◆ Montant annuel de fonds de concours versés aux communes

ORIENTATION 23

MODÉRER LA PRESSION FISCALE ET DÉVELOPPER L'ÉQUITÉ ET LA SOLIDARITÉ TERRITORIALE ENTRE LES COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION

PILOTAGE

Elu référent : M. Renou, Vice-Président en charge des finances

Service référent : Service finances

PARTENAIRES INTERNES

Non concerné

PARTENAIRES EXTÉRIEURS

Communes du territoire

CONTEXTE

Vitré Communauté est caractérisé par une pression fiscale modérée autant sur les entreprises que sur les ménages. Il est nécessaire de continuer à protéger le pouvoir d'achat des habitants tout en laissant des marges de manœuvre aux communes notamment sur les taxes ménages. Vers ses communes membres, Vitré Communauté a mis en place une politique de redistribution très importante. Le souhait est de continuer une politique de redistribution forte tout en tenant compte des principes d'équité et de péréquation entre communes plus ou moins favorisées.

DESCRIPTION DES ACTIONS À POURSUIVRE

- ◆ Coordonner la fiscalité ménage entre l'intercommunalité et ses communes en l'adaptant si nécessaire
- ◆ Ajuster la participation de Vitré communauté au transport urbain en fonction du service rendu sur les différentes dessertes géographiques
- ◆ Prélever une partie de la part communale des recettes foncières générées par les nouvelles implantations d'entreprises dans les zones communautaires
- ◆ Reverser 60% des IFER éoliens à la commune d'accueil
- ◆ Fixer le niveau de concours financiers aux communes (AC, DSC, Fonds de concours et FPIC)

DESCRIPTION DES ACTIONS NOUVELLES À ENGAGER

Non concerné

PUBLIC VISÉ

Communes, habitants

CALENDRIER PRÉVISIONNEL (PAR ACTION)

Tout au long du mandat

BUDGET ESTIMÉ SUR LE MANDAT

Enveloppe de DSC annuelle de 4,755 M d'€
Enveloppe de fonds de concours soutien à l'investissement des communes : 8 M d'€

FINANCEMENTS EXTÉRIEURS À MOBILISER

Non concerné

SUIVI - ÉVALUATION

Indicateur d'état : Indicateur de pression fiscale locale (communautaire/ communale / consolidé)
Indicateur de suivi : Poids des reversements aux communes

ORIENTATION 24

S'ENGAGER DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE : ÉNERGIES RENOUVELABLES ET ÉCONOMIES D'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS PUBLICS

PILOTAGE

Elu référent : Mme Clouet, Vice-Présidente en charge du développement durable et du plan climat énergie
Service référent : Service développement durable

PARTENAIRES INTERNES

Pôle aménagement

PARTENAIRES EXTÉRIEURS

Communes, ADEME, Conseil Régional, organismes consulaires, porteurs de projets

CONTEXTE

Vitré Communauté s'est engagé en 2013 dans un plan Climat Energie Territorial afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et développer les énergies renouvelables. Le territoire de Vitré Communauté couvre ainsi environ 8% de ses besoins énergétiques et il existe de vraies perspectives de développement. Il est également nécessaire de travailler à la réduction des émissions liées aux consommations énergétiques des bâtiments publics communautaires et des communes membres.

DESCRIPTION DES ACTIONS À POURSUIVRE

Nouvelle politique

DESCRIPTION DES ACTIONS NOUVELLES À ENGAGER

- ◆ Développer la production d'énergies renouvelables sur le territoire (éolien, méthanisation, bois énergie, solaire thermique ...) par une incitation et un soutien actif aux porteurs de projets
- ◆ Accompagner les communes dans leur politique énergétique (Conseil en Energie Partagé, réseau des élus des communes)
- ◆ Réduire les consommations et développer les énergies renouvelables sur le patrimoine communautaire

PUBLIC VISÉ

Communes, porteurs de projet

CALENDRIER PRÉVISIONNEL (PAR ACTION)

Tout au long du mandat

BUDGET ESTIMÉ SUR LE MANDAT

À définir annuellement

FINANCEMENTS EXTÉRIEURS À MOBILISER

Ademe, Conseil Régional, Leader, Feder

SUIVI - ÉVALUATION

Indicateurs d'état :

- ◆ Consommation d'énergie du territoire
- ◆ Production d'énergies renouvelables du territoire / Puissance installée.

Indicateurs de suivi :

- ◆ Consommation énergétique de Vitré Communauté
- ◆ Nombre de communes accompagnées par le service de Conseil en Energie Partagé
- ◆ Nombre de projets d'énergie renouvelable concrétisés avec appui Vitré Communauté

ORIENTATION 25

MENER UNE POLITIQUE EN FAVEUR DE LA MOBILITÉ DURABLE SUR LE TERRITOIRE

PILOTAGE

Elu référent : M. Travers, Vice-Président en charge des transports et de la mobilité

Service référent : Service transport

PARTENAIRES INTERNES

Service Développement durable

PARTENAIRES EXTÉRIEURS

Communes du territoire, DDTM, SDE, structures covoiturage

CONTEXTE

Le développement des mobilités durables : transports en commun, mobilités actives, covoiturage et autopartage, véhicules décarbonés est une priorité de la loi sur la transition énergétique.

En particulier, le développement du covoiturage et des véhicules électriques représentent de réelles opportunités notamment dans les territoires plus ruraux comme Vitré Communauté. Ainsi, la Communauté d'Agglomération a déjà pu réaliser deux aires de covoiturage le long de la RN 12, axe structurant du territoire.

Il convient de continuer le travail engagé en mobilisant les habitants et les entreprises du territoire et en accompagnant les communes notamment pour la création de nouvelles aires de covoiturage. Concernant le véhicule électrique, il est prévu de déployer un réseau de bornes de recharge publiques couvrant efficacement le territoire avec le SDE 35.

DESCRIPTION DES ACTIONS À POURSUIVRE

- ◆ Promouvoir le covoiturage vers les habitants et les entreprises par zone d'activités

DESCRIPTION DES ACTIONS NOUVELLES À ENGAGER

- ◆ Accompagner les communes dans la création de nouvelles aires de covoiturage
- ◆ Installation d'une signalétique commune à l'ensemble des aires de covoiturage du territoire
- ◆ Installation de bornes de recharges électriques sur le territoire avec le SDE

PUBLIC VISÉ

Habitants et entreprises

CALENDRIER PRÉVISIONNEL (PAR ACTION)

- ◆ Promouvoir le covoiturage vers les habitants et les entreprises par zone d'activités : tout au long du mandat
- ◆ Accompagner les communes dans la création de nouvelles aires de covoiturage : tout au long du mandat
- ◆ Installation de bornes de recharges électriques sur le territoire avec le SDE : 1ère phase de 10 bornes entre 2016 et 2017.

BUDGET ESTIMÉ SUR LE MANDAT

À définir de façon annuelle

FINANCEMENTS EXTÉRIEURS À MOBILISER

Fonds européens

SUIVI - ÉVALUATION

Indicateurs de suivi :

- ◆ Nombre d'aires de covoiturations aménagées sur le territoire
- ◆ Nombre de bornes de recharges électriques
- ◆ Nombre d'actions engagées pour promouvoir le covoiturage

ORIENTATION 26

PROMOUVOIR LA RANDONNÉE ET FAVORISER LES DÉPLACEMENTS ALTERNATIFS

PILOTAGE

Elu référent : M. Kerjouan, Vice-Président en charge de l'urbanisme opérationnel, travaux, sentiers de randonnée et liaisons douces

Service référent : Pôle aménagement

PARTENAIRES INTERNES

Service communication et tourisme, Service sport

PARTENAIRES EXTÉRIEURS

Communes, Fougères Communauté, Conseil Départemental, Conseil Régional, Associations de randonnée, Office de Tourisme

CONTEXTE

Le territoire de Vitré Communauté est maillé de nombreux chemins de randonnée qui permettent de découvrir le patrimoine naturel et bâti du territoire (plus de 600 km). Il s'agit d'un atout à valoriser aussi bien auprès de la population locale que des habitants extérieurs. Il convient également de favoriser la création de nouveaux circuits et/ou de liaisons douces afin de faciliter les déplacements alternatifs conformément au schéma directeur cyclable réalisé lors du précédent mandat.

DESCRIPTION DES ACTIONS À POURSUIVRE

- ◆ Finaliser le projet de voie verte Vitré / Fougères
- ◆ Favoriser la création de nouveaux circuits de randonnée (aménager et baliser de nouveaux itinéraires, réaliser un nouveau topoguide)

DESCRIPTION DES ACTIONS NOUVELLES À ENGAGER

- ◆ Assister les communes dans la mise en œuvre d'une à deux nouvelles liaisons douces en site propre (démarches foncières, urbanisme)
- ◆ Créer des parcours d'orientation

PUBLIC VISÉ

Habitants du territoire et extérieurs (tourisme de proximité)

CALENDRIER PRÉVISIONNEL (PAR ACTION)

- ◆ Finaliser le projet de voie verte Vitré / Fougères : 2017
- ◆ Favoriser la création de nouveaux circuits de randonnée (aménager et baliser de nouveaux itinéraires, réaliser un nouveau topoguide): topoguide en 2016, aménagement tout au long du mandat
- ◆ Assister les communes à la mise en œuvre d'une à deux nouvelles liaisons douces en site propre (démarches foncières, urbanisme): 2016 -2020
- ◆ Créer des parcours d'orientation : 2016.

BUDGET ESTIMÉ SUR LE MANDAT

De l'ordre de 1 500 000€ sur le mandat dont 1 430 000€ pour la voie verte

FINANCEMENTS EXTÉRIEURS À MOBILISER

Conseil Départemental, Conseil Régional,

SUIVI - ÉVALUATION

Indicateur d'état : Linéaire de chemins balisés sur le territoire

Indicateur stratégique : Linéaire de chemins ouverts par an

Indicateurs de suivi :

- ◆ Fréquentation des liaisons douces
- ◆ Nombre de circuits modifiés par an

ORIENTATION 27

CONFORTER L'ACTIVITÉ AGRICOLE ET PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

PILOTAGE

Elu référent : M. Ménager, Vice-Président en charge de l'urbanisme prévisionnel, affaires foncières, aménagement, eau, paysage et SPANC
Service référent : Pôle aménagement

Hors politique Environnement :

- ◆ *Réflexion sur la mise en oeuvre d'une aide locale aux exploitations agricoles non éligibles vers l'internet par satellite (axe 1 - orientation 6)*
- ◆ *Accompagnement aux projets de méthanisation agricole (axe 3 - orientation 24)*

PARTENAIRES INTERNES

Service développement économique, Service communication

PUBLIC VISÉ

Agriculteurs, communes et habitants du territoire

PARTENAIRES EXTÉRIEURS

Communes du territoire, Syndicats de bassin versant, Syndicat d'urbanisme, Chambre d'agriculture et agriculteurs, DDTM, FGDON 35, Jardineries, Région, Département

CALENDRIER PRÉVISIONNEL (PAR ACTION)

- ◆ Actions prévues tout au long du mandat :
- ◆ Plantations bocagères à partir de 2016
- ◆ Destruction du frelon asiatique dès 2015
- ◆ Matériel électrique pour les agents, panneaux et animations sur la gestion différenciée des espaces verts en 2016
- ◆ Circuit pédagogique à partir de 2016

CONTEXTE

L'agriculture est l'une des activités économiques les plus importantes du territoire. Il est nécessaire, dans le cadre des politiques communautaires, de conforter l'agriculture locale en tenant compte des enjeux environnementaux du territoire : qualité de l'eau et des paysages, préservation de la bio-diversité, gestion économe du foncier.

BUDGET ESTIMÉ SUR LE MANDAT

140 000 € HT

DESCRIPTION DES ACTIONS À POURSUIVRE

- ◆ Continuer à améliorer nos pratiques en matière de gestion durable de nos espaces communautaires
- ◆ Encourager la plantation de haies bocagères en complément des programmes Breizh Bocage
- ◆ Accompagner les communes dans la mise en place d'une gestion différenciée de leurs espaces verts
- ◆ Développer la sensibilisation du grand public dans le cadre de la démarche "jardiner au naturel"
- ◆ Mettre en œuvre une démarche d'économie de foncier sur les projets communautaires

FINANCEMENTS EXTÉRIEURS À MOBILISER

Fonds européens

SUIVI - ÉVALUATION

Indicateur d'état : Linéaire de haies bocagères sur le territoire

Indicateurs stratégiques :

- ◆ Nombre de nids de frelons détruits
- ◆ Nombre de communes engagées en gestion différenciée,
- ◆ Nombre de circuits pédagogiques aménagés

Indicateurs de suivi :

- ◆ Linéaire de haies bocagères plantés (programme communautaire / Breizh Bocage)
- ◆ Nombre de manifestations grand public dans le cadre de "jardiner au naturel"
- ◆ Surface agricole consommée par des projets d'aménagement portés par Vitré Communauté (observatoire SCOT)

DESCRIPTION DES ACTIONS NOUVELLES À ENGAGER

- ◆ Sensibiliser et lutter contre les espèces invasives (frelon asiatique, renouée du japon, jussie, ...)
- ◆ Développer la sensibilisation à la biodiversité du grand public par l'aménagement de circuits pédagogiques

ORIENTATION 28

FAVORISER L'EXEMPLARITÉ DE VITRÉ COMMUNAUTÉ DANS SES PRATIQUES

PILOTAGE

Elu référent : Mme Clouet, Vice-Présidente en charge du développement durable

Service référent : Service développement durable

PARTENAIRES INTERNES

Service marchés publics, ressources humaines, Pôle aménagement

PARTENAIRES EXTÉRIEURS

ADEME, Smictom

CONTEXTE

Au-delà des politiques communautaires engagées, Vitré Communauté en interne se doit de continuer à améliorer ses pratiques en matière de responsabilité sociétale (environnement, ressources humaines, marchés publics, déchets, eau et énergie, déplacements ...).

DESCRIPTION DES ACTIONS À POURSUIVRE

- ◆ Environnement : continuer et améliorer nos pratiques sur les espaces communautaires (gestion différenciée, non usage des pesticides)
- ◆ Énergie : suivi et réduction des consommations sur le patrimoine, intégration d'énergies renouvelables

DESCRIPTION DES ACTIONS NOUVELLES À ENGAGER

- ◆ Commande publique : intégration de critères environnementaux et sociaux dans les marchés
- ◆ Ressources humaines : tendre vers le respect de nos obligations sur l'emploi de personnes handicapées, expérimentation du télé travail, ...
- ◆ Mobilité : acquisition véhicules propres, formation à l'éco conduite...

PUBLIC VISÉ

Agents et élus de la collectivité

CALENDRIER PRÉVISIONNEL (PAR ACTION)

Actions prévues tout au long du mandat

BUDGET ESTIMÉ SUR LE MANDAT

A définir par actions

FINANCEMENTS EXTÉRIEURS À MOBILISER

ADEME, Etat

SUIVI - ÉVALUATION

Indicateurs de suivi :

- ◆ Evolution des consommations d'eau, énergie, carburants, papier, % de personnes handicapées
- ◆ Nombre de marchés avec clauses de développement durable



16 bis, boulevard des Rochers
B.P. 20613 - 35506 Vitre Cedex

Tél. : 02 99 74 52 61 - Fax : 02 99 74 79 26

www.vitrecommunaute.org